

MISSION PERMANENTE  
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



168-170 E. 71st STREET  
NEW YORK, NY 10021

FAX: (212) 249-3601

**DECLARATION DE S.E.Mme JEANNE PEUHMOND  
MINISTRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET  
DES AFFAIRES SOCIALES  
A LA 52<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION  
DE LA COMPTABILITE**

Je voudrais vous adresser, au nom de la délégation ivoirienne que j'ai l'honneur de conduire, à vous-même et aux membres de votre bureau, nos très sincères félicitations pour votre nomination à la tête de la Commission. Soyez assuré de notre entière disponibilité.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, également, au nom du Chef de l'Etat de Côte d'Ivoire, son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, du Premier Ministre, son Excellence Monsieur SORO Kigbafori Guillaume et du peuple ivoirien, exprimer notre profonde gratitude au Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Ban Ki Moon pour son soutien constant à la Côte d'Ivoire dans la recherche de la paix.

Nos remerciements vont également aux Institutions onusiennes pour leur appui au Gouvernement ivoirien notamment l'UNFPA, le PNUD, l'UNICEF, l'UNIFEM, pour ne citer que celles-la.

A travers notre participation à la présente session, nous voudrions témoigner de l'intérêt que porte la Côte d'Ivoire au « financement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ».

**Monsieur le Président,**

Comme vous le savez, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans un processus de sortie de crise depuis la signature le 04 mars 2007 de l'Accord Politique de Ouagadougou.

Ainsi, pour une mise en œuvre cohérente et efficiente, des actions clés ont été entreprises.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire a signé le 14



Pour amorcer ce processus nous avons initié la formation à la

traitement transversal de l'approche genre pour un meilleur financement de l'égalité entre les sexes.

Dans le cadre de cette dynamique, et surtout dans la gestion du processus de sortie de crise le Premier Ministre irakien a été

engagé à faire de la participation des femmes à la prise de décisions un élément déterminant de la réussite de l'Accord

sexes et de l'autonomisation des femmes soulevée depuis la Conférence de Beijing demeure plus que jamais d'actualité dans notre pays touché depuis plus de cinq ans par la crise.

En effet, les ressources nationales difficilement allouées à la budgétisation des programmes conçus en période de paix ont été

**Monsieur le Président,**

Au-delà des recommandations qui précèdent, la Côte d'Ivoire entend faire de l'intégration de l'approche genre et de celle du financement de l'égalité entre les sexes, un élément fondamental du processus de sortie de crise et de reconstruction nationale.

A cet égard, nous lançons un appel, adressé à tous les organismes